

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

TOURNUS

Adhésion 2019/20 à l'AMAP

Valable d'octobre 2019 à octobre 2020

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

code postal : ville :

TÉLÉPHONE :

domicile :

travail :

portable :

COURRIEL : Pour nous permettre de vous envoyer toutes les informations concernant l'AMAP (tournus@liste.amapnizerel.fr) et pour échanger entre amapiens (amap@liste.amapnizerel.fr) nous inscrivons votre adresse sur ces listes de diffusion.

adresse électronique : @.....

CONTRATS signés bière
(à cocher) farine-huile-lentilles
durant l'hiver 2019-20 fromage de chèvre
 fruits
 légumes
 œufs
 pain
 produits laitiers
	... sorbets
 viande

~~~~~ <><><><><><><><> ~~~~~

## Adhésion à l'AMAP des Paniers de Nizerel

Montant de l'adhésion : **17€**

Valable d'octobre 2019 à octobre 2020

Versé  en espèces  par chèque  
à l'ordre : AMAP des paniers de Nizerel

Je, soussigné(e) ....., adhère pour l'année 2019/20 à

« AMAP des paniers de Nizerel » qui a pour objet :

- de recréer du **lien social** entre consommateurs et producteurs,
- de promouvoir une **agriculture durable**, solidaire et écologiquement saine, à travers une information citoyenne et le soutien à des producteurs de proximité s'engageant dans cette démarche,
- de faciliter l'accès et l'éducation à une **alimentation** issue de cette agriculture biologique, d'organiser au mieux les relations d'échange des consommateurs et des producteurs au sein de l'association.

L'adhésion implique l'acceptation et le respect des statuts et de la Charte des AMAP, à la disposition de l'adhérent et sur le site de l'association : <http://amapnizerel.fr>

Fait à ..... le ..... Signature

### Règlement Général de Protection des Données

Articles 12, 13 et 14 du RGPD

L'amap Les Jardins de Nizerel dispose d'un site internet et utilise des traitements informatiques de données personnelles afin de simplifier la gestion et l'organisation de toutes les activités de la vie de l'association.

Les données personnelles inhérentes aux adhérents et aux producteurs sont conservées pendant la durée d'adhésion à l'association, et font donc l'objet d'une tacite reconduction annuelle.

Chaque adhérent ou producteur est en droit de demander à consulter, à modifier ou à enlever tout ou partie des renseignements le concernant, et ce à quel moment que ce soit.

Pour cela il peut en faire la demande au bureau ou au président de l'association.